



Question sur une sci es ce que je peux être la personne morale

Par **boudaoud**, le **17/11/2009** à **16:01**

Bonjour, rnje voudrais savoir si je peux créer une SCI avec mon ami emprunteur en étant le locataire de l'appartement. je dois être le locataire pendant 30 ans. je voudrais aussi savoir mon ami dis qu'après 30 ans il mettra cet appartement sur mon nom es ce que s'est possible. le prêt ce fait par mon ami a la caisse d'épargne et est d'un montant de 190 000 euros. Mon ami dit que aussi que s'est impossible que je sois la personne morale pour ouvrir la SCI, car je suis le locataire es ce qu'il a raison.